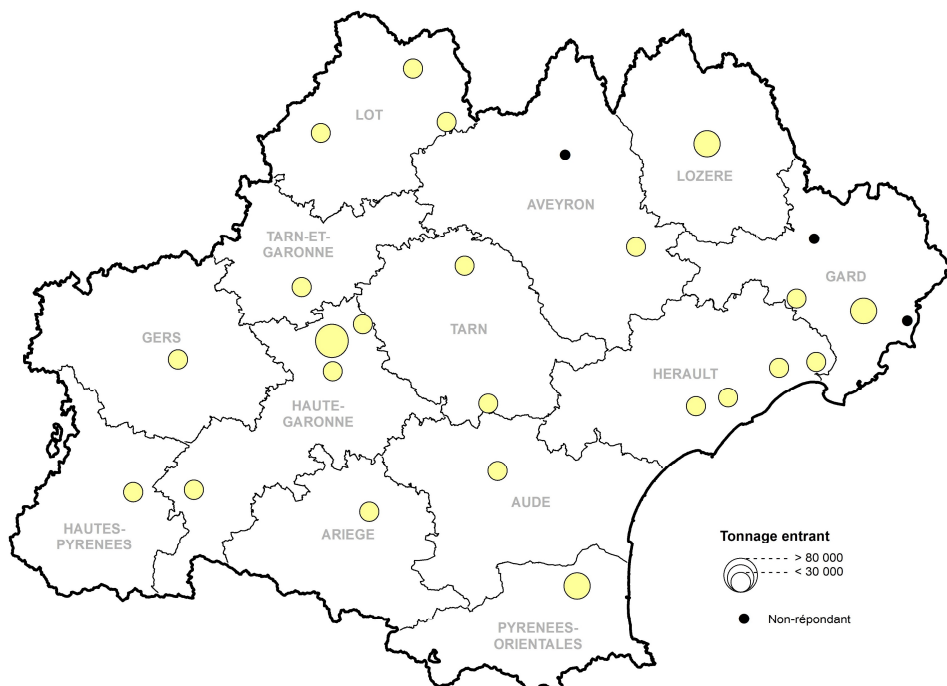


LES CHIFFRES 2018 DU TRAITEMENT DES DECHETS – OCCITANIE

ENQUETE ITOM - Installations de Traitement des Ordures Ménagères

Les centres de tri de collecte sélective



(*) Hors tonnages des centres de tri n'ayant pas répondu à l'enquête ITOM 2018 et centres de tri « mono-matériaux » ne triant que le verre. A noter que pour un centre de tri de collecte sélective et DAE, seule la partie « collecte sélective » a été communiquée par l'exploitant.

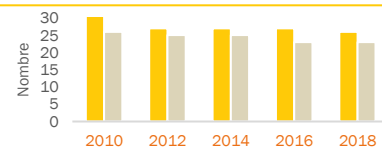
Chiffres clés 2018

26 Centres de tri accueillant la « collecte sélective »

dont **9** triant tous les emballages plastiques

381 812 tonnes entrantes*

dont **68 720** tonnes de refus de tri



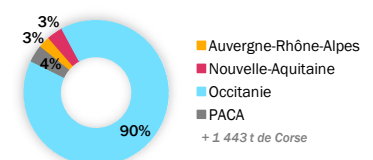
Evolution des tonnages entrants depuis 2010 en fonction du nombre de centres de tri enquêtés et répondant

Le nombre de centres de tri de collecte sélective, en Occitanie, a diminué entre 2010 et 2012 (passant de 31 à 27), certains « petits » centres de tri ayant cessé leur activité laissant place à des centres de plus grande capacité, puis reste stable entre 2012 et 2018. En 2018, la région compte 26 centres collecte sélective. Le taux de retour aux enquêtes varie entre 84% et 93% en fonction des années. La collecte sélective des ménages, qui constitue le principal flux entrant sur ces centres de tri, augmente constamment depuis 2010 (entre 1 et 10% en fonction des années). A noter que les 3 centres de tri non-répondants en 2018 représenteraient, au regard de leurs capacités nominales, environ 60 000 tonnes, soit moins de 10% de la capacité totale des centres de tri de collecte sélective d'Occitanie.

Flux entrants : 381 812 tonnes – Déchets collectés sélectivement ou en mélange



Type de producteurs des déchets entrants sur les centres de tri « collecte sélective » en 2018



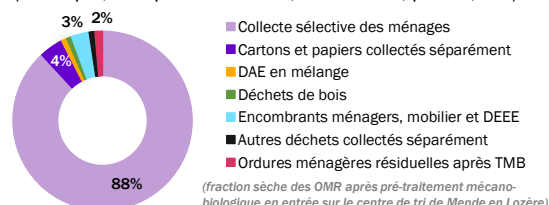
Origine géographique des déchets entrants sur les centres de tri « collecte sélective » en 2018

Dans les centres de tri de « collecte sélective », plus de 90% des déchets entrants, en 2018, ont été produits par les ménages, 4% par des entreprises et 4% sont des déchets envoyés d'un centre de tri à un autre, notamment pour réaliser du surtri. A noter qu'un centre de tri de collecte sélective et DAE n'a, en 2018, pas déclaré les quantités de DAE triées, qui représenteraient environ 100 kt et porteraient ainsi la part des déchets provenant d'entreprises à 25%.

La collecte sélective, c'est-à-dire les emballages et les papiers des ménages ainsi que les cartons des professionnels collectés par le service public, représentent 92% du tonnage total des déchets entrants sur ces centres de tri, soit 352 kt. Les 8% restant (29 kt) sont des encombrants ménagers, du mobilier, des DEEE, des DAE en

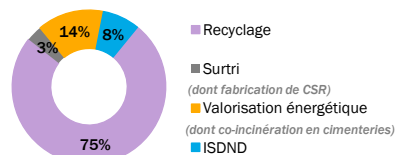
mélange, des films plastiques produits par des entreprises et du surtri sur la fraction sèche d'ordures ménagères résiduelles. Quelques déchets de bois ont, quant à eux, fait l'objet d'un transit.

90% des déchets triés sur les centres de tri de « collecte sélective » d'Occitanie ont été collectés dans la région. Les 10% restants proviennent des régions limitrophes (ainsi que, exceptionnellement, de la Corse, pour 1,4 kt).



Typologie des déchets entrants sur les centres de tri « collecte sélective » en 2018

Flux sortants : 363 139 tonnes – Déchets, matières et refus de tri



Destination de traitement des déchets et sous-produits sortants des centres de tri « collecte sélective » en 2018

¾ des flux sortants des centres de tri de « collecte sélective » de la région sont orientés vers une filière de recyclage, soit environ 270 kt.

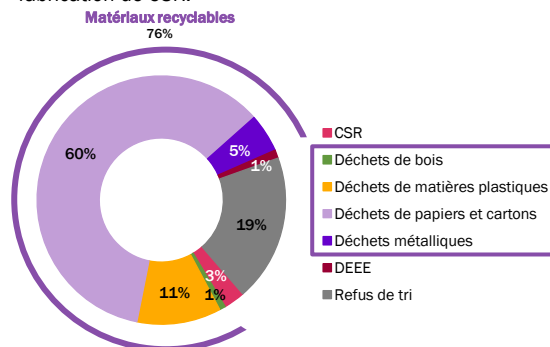
Bien que la destination géographique de ces flux manque, aujourd'hui, de précision, environ 45% seraient recyclés

en Occitanie, 49% dans les autres régions françaises et 6% à l'étranger (en majorité en Espagne, pays frontalier).

14% des déchets sortants de ces centres de tri, soit 51 kt, font l'objet d'une valorisation énergétique. Ces déchets valorisés par incinération sont du bois (2,9 kt), du CSR directement préparé par les installations enquêtées (11 kt mais, en prenant en compte les DAE du centre de tri ne les ayant pas comptabilisés, on arriverait à 21 kt de CSR) et des refus de tri (38 kt). Les autres refus de tri sont dirigés vers de l'enfouissement (28 kt) ou vers une installation de préparation de CSR externe (2,6 kt).

Au global, environ 15% des refus de tri sont traités hors région : en PACA pour de la

fabrication de CSR, en Nouvelle-Aquitaine pour de la valorisation énergétique et en Espagne pour de la fabrication de CSR.



Typologie des déchets et sous-produits sortant des centres de tri « collecte sélective » en 2018

